



Formation pour collaborateurs des installations de compostage et de méthanisation



Règles jusqu'à la fin 2023

Homologation des engrais

On distingue les trois procédures suivantes dans l'homologation des engrais :

- > Engrais soumis à autorisation
- > Engrais soumis à l'annonce obligatoire
- > Engrais non soumis à l'annonce obligatoire

Les engrais soumis à autorisation et à l'annonce obligatoire doivent être enregistrés dans le Registre des produits chimiques (RPC) par les entreprises. Les données fournies sont ensuite évaluées par l'OFAG avant d'être publiées dans le registre.

Règles à partir de 2024



Journée d'échanges pour les professionnels du traitement des biodéchets

Dans la nouvelle législation sur les engrais, les substrats seront considérés comme des engrais à partir de 2024. Ils devront être enregistrés dans le RPC. Qu'est-ce que cela signifie pour les mélanges avec du compost? Comment assurer la qualité ?

26 septembre 2023

A qui s'adresse ce cours?

A tous les collaborateurs des installations de compostage et de méthanisation ainsi qu'aux responsables administratifs s'intéressant au thème: „ Dans la nouvelle législation sur les engrais, les substrats sont considérés comme des engrais. Qu'est-ce que cela signifie pour les installations qui produisent des mélanges ?" Des connaissances de base du traitement des déchets organiques sont requises.

Contenus du cours:

Une vue d'ensemble sur la thématique du jour sera présentée aux participants. Le programme de la journée sera le suivant:

Questionnaire introductif sur les thèmes actuels du secteur

Exposé de base: Office fédéral de l'agriculture: Nouvelles législation sur les engrais à partir de 2024 concernant les produits de méthanisation et les composts ; Evaluation du point de vue de Jardin Suisse et des producteurs avec discussion ; 4 groupes de travail avec visite de l'entreprise, détermination des substances étrangères à l'aide d'une caméra, assurance qualité avec laboratoire d'entreprise, exigences du jardinage; Du temps sera réservé à la discussion et aux échanges d'expériences.

Nombre de participants: 30 – 60

Une documentation sera distribuée sur place au début de la journée.

Déroulement de la journée: Présentation et discussion des bases le matin, approfondissement avec 4 postes sur l'installation de Biogas Zürich l'après midi.

Responsables du cours: Manuel Mathis, Jacques Fuchs, Konrad Schleiss, Josef Poffet, Nicolas Foresti et Andréas von Känel



Studien im Zentrum Nairobi und wirkt etwas mitgenommen. Zum wiederholten Male landet er an einer größeren Magenverstimmung. «Eine natürliche Nebenbeschäftigung meines Jobs hier», sagt er. «Dieser bringt mich ziemlich eng mit allerlei ungewöhnlichen Viren und Bakterien in Kontakt».

ANFÄNGLICHES CHAOS Mathis arbeitet seit Mai auf der Kompostieranlage von «Takataka Solutions», einem privatrechtlichen Biogas-Produzenten.



Lieu du cours:

Le matin, les conférences et les discussions se dérouleront dans la salle de la station d'épuration Werdhölzli de Zurich. Le repas de midi aura également lieu là-bas. L'après-midi, nous passerons à l'installation de Biogas Zürich avec 4 postes.

- Le groupe I visite l'installation..
- Le groupe II observe la détermination des substances étrangères avec la caméra et l'IA de Cortexia.
- Le groupe III se penche sur l'assurance qualité dans un laboratoire interne à l'entreprise.
- Le groupe IV discute des exigences pour l'horticulture.

Des informations plus précises sur le lieu du cours seront envoyées en même temps que la confirmation d'inscription

Date du cours :

Le cours aura lieu le mardi 26 septembre 2023. Café à partir de 09:00, début du cours à 09:30 dans la salle de la station d'épuration et fin du cours à environ 16:30 chez Biogas Zurich. Une liste des participants pour les trajets communs et des informations sur le parking et l'accès vous seront envoyées avec la confirmation du cours (environ 10 jours avant le jour du cours). Traduction simultanée en français.

Prix du cours:

Le prix du cours comprend la documentation du cours, le repas de midi et les collations pendant les pauses.

CHF 400.00 plus TVA.

Coûts en cas d'annulation jusqu'à deux semaines avant le cours: CHF 200.00, après montant total. Un remplaçant peut cependant être envoyé à la place de la personne annoncée.

Une facture sera envoyée avec la confirmation d'inscription.

Délai d'inscription: 12 septembre 2023

par courriel à info@umweko.ch ou sur le site internet umweko.ch/kurse

Votre équipe educompost

Manuel Mathis, Jacques Fuchs, Konrad Schleiss, *Josef Poffet*, *Nicolas Foresti* und *Andreas von Känel*